



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

p.o.412.11.

Notification
aux Etats parties à
L'ACCORD
INSTITUANT LA CONFERENCE EUROPEENNE DE
BIOLOGIE MOLECULAIRE
signé à Genève le 13 février 1969

ADHESION DE LA REPUBLIQUE D'ISLANDE

Le Département Politique Fédéral a l'honneur d'informer les Etats parties qu'en application de l'article XI, paragraphe 3, de l'Accord instituant la Conférence européenne de biologie moléculaire, signé à Genève le 13 février 1969, le Gouvernement islandais a déposé auprès du Gouvernement suisse, le 20 février 1978, un instrument en date du 31 décembre 1977 portant adhésion de la République d'Islande audit accord.

En application de l'article XI, paragraphe 4, lettre b, de l'accord, celui-ci est entré en vigueur pour la République d'Islande le jour du dépôt de l'instrument d'adhésion, soit le 20 février 1978.

Berne, le 9 mars 1978

